

5 millions d'euros de financement européen pour des solutions énergétiques dans notre région

04 juin 2021



Mark Vos, coordinateur d'Interreg Euregio Maas-Rhein (EMR) : « L'énergie est un sujet important – des solutions intelligentes sont nécessaires ».

Afin de soutenir des projets énergétiques innovants, le programme Interreg Euregio Meuse-Rhin (EMR) lancera un appel à projets spécial axé sur l'énergie. L'appel est spécifiquement dédié à l'augmentation de l'efficacité des ressources des PME. Les partenariats intéressés auront la possibilité de soumettre leurs formulaires de candidature via le système de suivi électronique (eMS) à partir du 31 août 2021. Les soumissions sont possibles jusqu'au 21 septembre, midi. 13 partenaires régionaux travaillent sur le programme Interreg EMR dans la région frontalière entre l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique. Le programme est la déclinaison locale du programme de financement transfrontalier de l'Union européenne.

Financement de l'UE

Les 5 millions EUR de financements européens seront complétés par 5 millions EUR d'investissements nationaux et privés supplémentaires, représentant la contribution propre des partenaires. Cet appel Interreg EMR est ouvert aux initiatives qui contribuent à une utilisation plus efficace des ressources dans les PME avec des solutions dans les domaines de l'hydrogène vert, les communautés énergétiques, l'utilisation de la technologie à courant continu basse tension et le développement de la production locale de technologie pour les photovoltaïques. Par ailleurs, des projets d'échange d'informations sur l'énergie pour stimuler et promouvoir la transition énergétique et créer des synergies sont également envisageables.

Appel à projets

Le dépôt des dossiers de candidature à l'appel concernant l'énergie est possible du 31 août au 21 septembre 2021, 12h. Pour cet appel, le programme recherche des projets innovants matures pouvant avoir un impact significatif dans les 18 mois. Un budget de 5 million EUR de financement européen a été mis à disposition pour cet appel. Ce financement européen représente un cofinancement de max. 50%. Les projets doivent fournir les 50 % restants par eux-mêmes. Dans certains cas, un cofinancement national peut être disponible pour cette contribution.

Quand introduire votre projet ?

La date	
17.08.2021	Publication règlement complet des subventions
31.08.2021	Ouverture de la soumission dans eMS
21.09.2021	Date limite
08.12.2021	Sélection des projets